

CONSEIL PERMANENT DE LA COMPTABILITE AU CONGO
“C.P.C.C.”
B.P. 308 KIN 1
KINSHASA/KINTAMBO

**DISCOURS PRONONCE PAR MONSIEUR LE SECRETAIRE
GENERAL DU CONSEIL PERMANENT DE LA COMPTABILITE
AU CONGO « CPCC »**
**A L'OCCASION DE LA CLOTURE DU SEMINAIRE SUR
L'ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE COMPTABLE 2009**

KINSHASA, LE 15 janvier 2010

- **Monsieur le Représentant du Ministre des Finances,**
- **Mesdames et Messieurs les Administrateurs Directeurs Généraux,**
- **Messieurs les Chargés de Missions,**
- **Messieurs les Directeurs Généraux,**
- **Distingués Invités, chacun en sa qualité et titre respectif,**
- **Mesdames et Messieurs les Séminaristes,**
- **Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,**

Nous voici arrivés, cinq jours après, au terme du séminaire consacré à l'arrêté des comptes de l'exercice 2009 organisé par le Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo.

Permettez-moi, avant toute chose, au nom du Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo, de remercier tout particulièrement le Représentant de Son Excellence Monsieur le Ministre des Finances qui, en dépit de son agenda fort chargé, nous fait l'insigne honneur de venir présider personnellement la cérémonie de clôture du séminaire sur l'arrêté des comptes 2009, tenu du 11 au 15 janvier 2010 à Kinshasa.

Mes remerciements s'adressent également à toutes les Autorités Politiques et du monde des affaires qui ont rehaussé de leur présence la cérémonie de ce jour nonobstant leurs multiples occupations.

Aussi, apprécions-nous à sa juste valeur, votre présence qui, sans nul doute, constitue la preuve éloquente de votre attachement et de votre intérêt manifeste aux problèmes économiques de notre pays, d'une part, et d'autre part, à la formation spécialisée des Cadres Comptables et financiers des entreprises dont la République Démocratique du Congo a tant besoin pour asseoir la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion comptable et financière des entreprises ainsi que pour son développement économique.

Comme nous avons eu à le souligner dans notre discours d'ouverture, ce séminaire dont l'objectif essentiel était le renforcement des capacités des Cadres comptables et financiers des entreprises en matière de clôture des comptes annuels et de production des états financiers fiables, conformément au référentiel comptable national qu'est le Plan Comptable Général Congolais, a également bénéficié du précieux concours de la Direction Générale des Impôts et de Monsieur Gustave LUZOLO, Fiscaliste et Avocat au Barreau de Bruxelles qui nous a entretenu sur un thème d'actualité en l'occurrence le blanchiment des capitaux. Les Cadres de la D.G.I., cette importante régie financière de notre pays ont eu, quant à eux, à développer les aspects fiscaux liés à la détermination du résultat fiscal et aux fraudes et pénalités fiscales.

Que les deux inspecteurs qui ont bien voulu s'associer à nous dans cette importante activité et Maître Gustave LUZOLO veuillent bien trouver ici l'expression de nos chaleureux remerciements.

Monsieur Le Représentant du Ministre des Finances,

Distingués Invités,

En attendant l'évaluation définitive que vous allez faire de cette session dans vos entités respectives, nous nous faisons le devoir de vous remercier particulièrement pour votre assiduité et surtout pour la qualité de vos interventions qui nous ont édifiés sur votre savoir-faire, votre professionnalisme, votre expérience éprouvée en matière de comptabilité ainsi que votre souci de voir le cadre des affaires en général et comptable en particulier davantage s'améliorer, pour l'exercice sain de la profession et partant la production des états financiers plus fiables.

Nous sommes convaincus que les échanges fructueux que nous avons eus ensemble pendant ces cinq (5) jours, vont consolider vos connaissances techniques en comptabilité et ses matières connexes, et vont vous permettre d'être plus performants dans votre travail de tous les jours au sein de vos entreprises respectives.

Nous saisissons cette opportunité pour encourager les responsables des Entreprises qui ont compris que le meilleur investissement véritablement productif dans une entité, c'est celui effectué sur le facteur humain ; tant qu'il permet d'accroître votre rendement et votre efficacité dans la tenue et la clôture des comptes. Et nous avons appris par ailleurs, non sans en être flattés, que quelques entreprises ont sollicité le renforcement des capacités des leurs agents par le C.P.C.C. Voilà un bel exemple à suivre car, dans l'avenir, avec la mondialisation des échanges, la survie des entreprises sera aussi mesurée par la capacité de ses cadres (tant comptables financiers que la direction générale) de produire des états financiers fiables, réguliers, sincères et reflétant l'image fidèle de l'entreprise, en vue de la prise de certaines décisions.

Sans la confiance placée en vous par vos entreprises qui ont consenti un effort financier louable et surtout votre participation active, ce séminaire qui se clôture aujourd'hui, n'aurait pas été réalisé.

Aussi, le Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo, tient-il par ma voix, à remercier les Dirigeants des Sociétés et Entreprises qui ont délégué leurs cadres comptables et financiers à ce séminaire.

En outre, nous avons noté avec satisfaction combien ce séminaire était attendu car, les statistiques établies à l'issue de ces assises que nous clôturons aujourd'hui renseignent que cent soixante-huit (168) cadres comptables et financiers ont pris part à ce séminaire dont cent trente-huit (138) représentant vingt-trois (23) entreprises publiques trente personnes issues de vingt et une entreprises du secteur privé. Ce nombre serait encore plus important si certaines entreprises ayant pourtant souscrit mais n'ont pu envoyer leurs cadres.

Les entreprises et cabinets d'audit ci-après ont pris part à ce séminaire :

- R.V.A.
- I.N.S.S.
- R.V.M.
- Banque Centrale du Congo,
- GECAMINES
- S.N.EL
- SONAS
- ONATRA
- OKIMO
- O.C.P.T.
- O.C.C.
- F.P.I.
- REGIDESO
- CINAT
- O.V.D.
- CADECO
- RENAPI
- FIKIN
- L.A.C.
- SEP CONGO
- COMPAGNIE SUCRIERE DE KWILU NGONGO
- VIFACO SPRL
- Cabinet C.K.A.
- ORGAMAN
- LA PRADELLE
- S.T.L.
- DELOITTE & TOUCHE
- ETABLISSEMENT YASMINA
- CONGOTEX
- FIL AIR SPRL
- SOMIDEL SPRL
- PROCREDIT BANK
- TIGO
- UPAK
- COBRA
- FINCA
- AGRISEM SPRL
- COHYDRO
- S.N.C.C.
- CFAO MOTORS
- G.F.I.
- M.W. AFRITEC
- et un indépendant.

Mesdames et Messieurs les Séminaristes,

Pendant les cinq jours que vous avez passés ici avec nous, les Animateurs ont eu à passer en revue les différents problèmes liés à la clôture des comptes annuels, en particulier :

1. La revue des principales nouveautés comptables de l'exercice comptable 2009 ;
2. Les points de vigilance liés à la crise ;
3. L'évaluation d'une entreprise dans le cadre de la transformation des entreprises publiques ;
4. l'assainissement des comptes dans le cadre de la transformation des entreprises publiques ;
5. L'organisation des opérations de clôture des comptes annuels ;
6. La détermination du résultat fiscal ;
7. Les pénalités et fraudes fiscales ;
8. Le blanchiment des capitaux ;
9. La réévaluation légale des valeurs immobilisées ;
10. L'établissement et le remplissage des tableaux de synthèse du PCGC ;

Nous osons croire qu'en capitalisant tous ces enseignements, conseils pratiques et surtout les expériences découlant de ce séminaire, vous ferez davantage preuve de civisme comptable. Nous ne doutons pas un seul instant de votre capacité, moins encore, de votre volonté d'assimilation de toutes les matières dispensées et de les mettre à profit pour la clôture des comptes de l'exercice 2009.

Cela, sera donc un motif de satisfaction et de fierté pour nous, in fine, de voir tous les utilisateurs potentiels des données comptables et financières contenues dans les états financiers exempts d'erreurs et d'anomalies significatives, les utiliser utilement.

Il s'agit pour la nation congolaise, de la prise de connaissance des études et conclusions de la Centrale Nationale des Bilans organisée par le C.P.C.C. au travers des tableaux de synthèse à déposer au plus tard le 30 juin 2010, pour les Auditeurs, d'émettre leur opinion sur des bases fiables qui ne puissent remettre en cause la régularité, la sincérité et l'exactitude données par les comptes annuels, pour les Administrateurs, Actionnaires ou propriétaires de vos entreprises, de prendre des décisions utiles en connaissance de cause et enfin pour les Vérificateurs des impôts, d'être à l'aise dans leur contrôle.

Mesdames et Messieurs,

Distingués Invités,

Comme annoncé à l'ouverture de ce séminaire, j'ai l'honneur de vous informer que le CPCC, avec l'appui technique du COPIREP organise du 1^{er} au 5 février 2010, à Kinshasa, les états généraux de la profession comptable ; assises au cours desquelles il sera procédé à la discussion de tous les problèmes liés à l'exercice de la profession comptable en République Démocratique du Congo, plus particulièrement à la création d'un Ordre des Réviseurs-comptables, des Experts-comptables et des Fiscalistes. La création de cet Ordre paraît à notre avis, comme une balise non moins significative dans le processus de la réforme du système comptable national. Pour ce faire, les invitations sont entrain d'être lancées et nous vous prions de retenir cette action dans vos agendas.

Messieurs les Inspecteurs de la DGI,

Nous ne pouvons terminer notre propos de ce jour sans vous remercier pour votre disponibilité. Votre maîtrise de la matière fiscale dispensée à nos séminaristes démontre combien votre institution attache une importance particulière à la communication entre le fisc et les agents économiques afin d'amener ceux-ci non à adopter un comportement attentiste ou déviationniste mais à mieux intérioriser leur devoir et donc améliorer leurs relations avec l'administration fiscale du pays. Tous les commentaires qui nous sont parvenus à votre sujet sont éloquents : vous avez été à la hauteur dans la transmission de la matière et avez répondu avec satisfaction aux préoccupations d'ordre fiscal qui vous ont été soumises.

A vous Maître Gustave LUZOLO, les mots nous manquent pour vous témoigner notre reconnaissance pour avoir accepté d'être les nôtres pendant ces assises, pour partager votre expérience vécue outre mer en fiscalité et en matière de blanchiment des capitaux. Veuillez accepter nos remerciements les plus patriotiques.

Nous ne pouvons passer sous silence l'apport des Animateurs du CPCC qui se sont dépensés pour assurer aux séminaristes une formation de qualité et répondre à leurs attentes dans toutes les préoccupations soulevées dans le domaine de la comptabilité et des matières connexes.

Mesdames et Messieurs les séminaristes,

L'œuvre humaine n'étant pas parfaite, nous sollicitons votre indulgence pour tout manquement ou insuffisance que vous aurez constatée tout au long des cinq journées passées en ce lieu. Notre souhait le plus ardent est d'améliorer davantage nos actions de formation et les conditions d'accueil de nos séminaristes.

Nous ne pourrions donc atteindre ces objectifs sans vos suggestions et critiques constructives ; car le CPCC étant un patrimoine commun, nous avons l'ambition de le pérenniser pour mieux vous servir et mieux vous accueillir lors des prochaines sessions de formation.

Comme vous pouvez vous en rendre compte, si sur le plan international, la normalisation comptable a su se tailler un chemin et une feuille de route reconnus à grande échelle, et ce, non sans difficultés, le CPCC tient à renforcer le partenariat qu'il entretient avec vos entreprises et vous-mêmes les professionnels qui êtes au centre de nos intérêts afin de faire véritablement de la comptabilité, pour paraphraser le feu Professeur KINZONZI, un réel outil de gestion et de développement économique de notre pays.

C'est donc avec votre soutien indéfectible que le Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo continuera à remplir ses missions de Gestionnaire du Système Comptable Congolais en tant que organe d'avis, de conseil du Gouvernement en matière de comptabilité et d'institution chargée de la formation et du recyclage des cadres comptables et financiers en République Démocratique du Congo.

Monsieur le Représentant du Ministre des Finances,

Messieurs les Administrateurs Directeurs Généraux,

Messieurs les Charges de Missions,

Messieurs les Directeurs Généraux,

Mesdames et Messieurs les Séminaristes,

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Nous ne pouvons terminer notre allocution sans renouveler nos sincères remerciements à la congrégation des Pères Jésuites pour l'accueil et la disponibilité ainsi qu'au personnel d'appoint, ces héros dans l'ombre qui ont abattu un travail remarquable pour la réussite de ce séminaire.

Sur ce, nous vous souhaitons bon retour dans vos entreprises respectives et surtout franc succès dans la clôture des vos comptes de l'exercice comptable 2009.

Nous vous remercions pour votre bienveillante attention.

Fait à Kinshasa, le 15 janvier 2010

André FOKO TOMENA
SECRETAIRE GENERAL DU CPCC ET
REVISEUR COMPTABLE